

RECEVEZ NOS NEWSLETTERS
SUIVEZ-NOUS
SOMMAIRE DU MAGAZINE

Mise à jour le 05 juin à 08h12

VINS

Le Point.fr- Publié le 02/06/2014 à 10:29- Modifié le 02/06/2014 à 12:46

Évin : comment s'amuser du ridicule

"Merci à la loi Évin, sinon nous ne serions pas aussi créatifs", ironise le patron de Lavinia, confronté à la condamnation de Taittinger.



L'affiche qui sera apposée cette semaine sur les vitrines des Caves Lavinia, boulevard de la Madeleine, à Paris. © DR

407

66

5

7

Par JACQUES DUPONT

Avec la condamnation de Taittinger, la loi Évin s'approche avec vaillance du comble de la bêtise. Un terroir idéal pour l'humour, le détournement et c'est celui-ci que Yannick Branchereau, patron parisien de Lavinia, a décidé de labourer.

Rappel des faits. Le champagne Taittinger a été choisi comme partenaire officiel de la Coupe du monde de football. La France devrait se féliciter d'une telle victoire. Au moins sur le terrain des bulles et du vin, nous voilà champion, devant les cava espagnols et les *sparkling wines* de tous les pays producteurs... Taittinger le fait savoir, notamment lors du match contre l'Ukraine où les Français obtiennent leur qualification. Douche froide : l'ANPAA (l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) porte plainte et les juges du tribunal correctionnel de Paris condamnent Taittinger à 2 500 euros d'amende en application de la loi Évin, qui interdit tout parrainage sportif par une marque d'alcool sur le sol français. Comme l'explique Alain Rigaud, président de l'ANPAA, le 4 mars sur le plateau de France 3, Taittinger peut communiquer ailleurs, "à l'étranger", mais pas en France où toute image en provenance du Brésil et où figurerait sa marque doit être "floutée". Le champagne, explique Alain Rigaud, est une boisson alcoolique comme les autres, qui doit subir le même traitement. C'est bon pour l'étranger, mais pas chez nous. Il ajoute dans la même interview que l'alcoolisme excessif est provoqué essentiellement par l'achat de boissons pas chères, ce qui a dû ravir Pierre-Emmanuel Taittinger dont le Comte de Champagne, son fameux blanc de blancs, ne figurait pas jusque là dans les rayons des boissons à moins de 5 euros...



Alain Rigaud est dans son rôle et on ne peut reprocher à une association dont le lobbying (appuyé sur un budget considérable, provenant pour l'essentiel d'argent public) est l'arme absolue de ne pas faire dans la nuance. Il est tout de même un peu moins dans l'excès que certains de ses prédécesseurs, prédicateurs anti-alcool qui prétendaient que celui-ci faisait perdre à la France chaque année un corps d'armée (avant 1914) ou, plus récemment, qu'il était la cause du mal qui affectait les "sourds-muets". C'est davantage les politiques, le législateur, que le message du caviste Lavinia devrait interpeller. Comment se réjouir du succès des vins français sur le marché export et condamner Taittinger pour avoir fait triompher le champagne ? Comment encourager ces entreprises (qui, elles, ne peuvent délocaliser leur "outil de production") à résister à la concurrence et à développer leur commerce en les salissant devant les tribunaux ?

VINS

Dégustation dans le vignoble californien - premier jour

Bordeaux millésime 2013 : petit mais pas gratuit

Négociant ou vigneron ?

"L'Or blanc des Châtelliers"

[Tous les articles - Vins](#)



Comment gagner en Bourse?

12 leçons pour débiter en Bourse, et commencer à faire des profits simplement !

» [Cliquez ici](#)



KIA : 7 ans de sérénité !

Kia vous offre un essai sur tous les véhicules de la gamme ce'e'd. Profitez-en !

» [Cliquez ici](#)



Informatique pour PME

Du 1er mai au 30 juin, jusqu'à 6 500 € HT remboursés sur l'achat de licences Microsoft

» [Cliquez ici](#)



Développez 10 x + vite

Grâce à WINDEV 18, développez plus vite. Windows, Linux, Web, Android, iPhone...

» [Cliquez ici](#)

Publicité Ligatus

15 Commentaires

[Ajouter un commentaire](#)

madmax9

le 04/06/2014 à 23:16

[Signaler un contenu abusif](#)

Le ridicule finira par tuer...

Si il y a bien une chose que l'on fait bien en France, c'est le Champagne et le vin en général... Sans compter les millions de gens qui en vivent... Mais on ne peut pas communiquer dessus... à cause d'anciens alcooliques qui soutiennent que promouvoir nos beaux produits incite à la consommation démesurée... Pauvre France... C'est affligeant...

eugenathos

le 02/06/2014 à 16:01

[Signaler un contenu abusif](#)

Calme montcalm... Loi anti bêtise ? Secu sélective ?

Bientôt un député se croyant devenu soudainement très intelligent proposera une loi réorganisant la secu en fonction des pathologies...

celles qui sont dans l'air du temps, de la mode qui trotte, politiquement correcte, des gens bien propres sur eux...

une secu sélective pour les gens du club quoi...

qu'on ait cotiser ou pas du reste... L'important étant de n'avoir jamais fauté...

MAIS ! Si un jour on découvrirait que la bêtise fait faire bien des dépenses au budget santé ! On serait drôlement embête, de même si on se rendait compte des bienfaits de certains produits aujourd'hui décrié, ou des méfaits des trucs rendu obligatoires...

ah... C'est beau l'humanisme en France...

Lagrandesabine

le 02/06/2014 à 15:34

[Signaler un contenu abusif](#)

@Nemo9

Très belle citation, bien appropriée. Merci de nous l'avoir rappelée ; -).

Al81000

le 02/06/2014 à 15:31

Qui a dit ?